



SUPERCAP
The Next Generation Slab™

Considérations relatives à la pose par temps froid TDS 175S

Les sous-couches de ciment peuvent être endommagées de manière permanente lorsqu'elles sont exposées à des températures ambiantes et à des supports extrêmement froids durant l'application et le temps de cure. À de basses températures, la résistance d'adhérence précoce, la résistance à la flexion et la résistance à la compression requises pour permettre la circulation piétonnière, peuvent prendre beaucoup plus de temps à se développer. Par conséquent, les installations doivent être à l'abri de toute circulation pendant une plus longue période qu'à la normale. En présence d'une température inférieure ou égale au point de congélation et que l'eau contenue dans le mortier se transforme en glace, la sous-couche perdra une importante partie de sa résistance, de sa durabilité et de ses performances globales.

L'apprêt, les systèmes d'atténuation d'humidité et les autres produits connexes se détérioreront eux aussi par temps froid. Il faut donc maintenir des conditions qui conviennent à l'air ambiant et aux supports utilisés pour réussir la pose des sous-couches autonivelantes et de la plupart des autres produits de revêtement de plancher. Comme la température de l'air ambiant est extrêmement importante, il convient de noter que la température du support – élément souvent négligé – revêt encore une plus grande importance et, de ce fait, doit être surveillée de près et enregistrée tout au long des travaux de pose et pendant le temps de cure.

Les applications LATICRETE® SUPERCAP® exigent que la température du support se situe entre 4 et 29 °C (40 et 85 °F) et celle de l'air, entre 10 et 32 °C (50 et 90 °F) durant la pose et le temps de cure.

Pour estimer les propriétés de manipulation et le temps de cure approximatif, la « règle de 18° » est une simple directive à suivre par temps froid. Elle stipule que, pour chaque tranche de 18° (10 °C) en dessous de 70 °F (21 °C), il faut doubler les propriétés de manipulation du ciment et des produits à base de latex et d'époxy, y compris le temps d'ouverture, le temps de prise finale, le temps avant circulation, le temps avant la pose du revêtement de plancher final, etc.

Les indications temporelles sont approximatives et varient selon les conditions du chantier

	À 21 °C (70 °F)	À 11 °C (52 °F)	À 4 °C (40 °F)
Temps de séchage de l'apprêt	de 3 à 5 heures	de 6 à 5 heures	10 heures et plus
Temps avant circulation	de 2 à 4 heures	de 4 à 8 heures	8 heures et plus
Temps de prise finale	1 heure	2 heures	4 heures et plus
Temps avant la pose du revêtement de plancher	1 jour	2 jours	4 jours et plus

Il est conseillé d'observer les précautions suivantes afin de maximiser les performances des produits LATICRETE SUPERCAP et de réduire au minimum les problèmes éventuels provoqués par des températures basses :

- Prévoir un temps plus important tant pour le séchage de l'apprêt LATICRETE SUPERCAP que pour l'ouverture à la circulation piétonnière.
- Entreposer les produits LATICRETE SUPERCAP dans un lieu chaud pendant un délai de 24 heures avant leur utilisation. Idéalement, les produits doivent toujours être entreposés à 21 °C (70 °F) pendant 24 heures avant leur utilisation.
- Dans la mesure du possible, chauffer le bâtiment pendant 24 à 48 heures avant la pose des produits LATICRETE SUPERCAP. Dans des bâtiments à multiples étages, chauffer les pièces directement en dessous du plancher à poser.
- Condamner les fenêtres, les portes et les ouvertures afin d'aider à prévenir la perte thermique.
- Si l'apprêt LATICRETE SUPERCAP venait à geler, le décongeler complètement avant son utilisation. Laisser l'apprêt à se réchauffer à 10 à 32 °C (50 à 90 °F). Toujours bien agiter le concentré avant de le diluer et, de nouveau, bien l'agiter après l'ajout de l'eau et avant son utilisation.
- Effectuer les travaux durant la partie de la journée la plus chaude.
- Éventer tous les appareils de chauffage provisoires conformément aux réglementations OSHA et celles du code du bâtiment local.

Pour de plus amples renseignements à ce sujet, adressez-vous à votre représentant local de LATICRETE SUPERCAP. Pour ce faire, accédez au site Web à www.laticretesupercap.com ou composez le (1) 866 704-2247.

Les fiches de données techniques peuvent être modifiées sans préavis.

TDS 176S.doc

Pour obtenir la version la plus récente, visiter notre site Web à www.laticretesupercap.com

R 22 octobre 2012

LATICRETE SUPERCAP, LLC